GIBERVILLE

bulletin municipal



trimestriel

N° 3 – Avril 1978

le
Hameau de la montagne
à Giberville

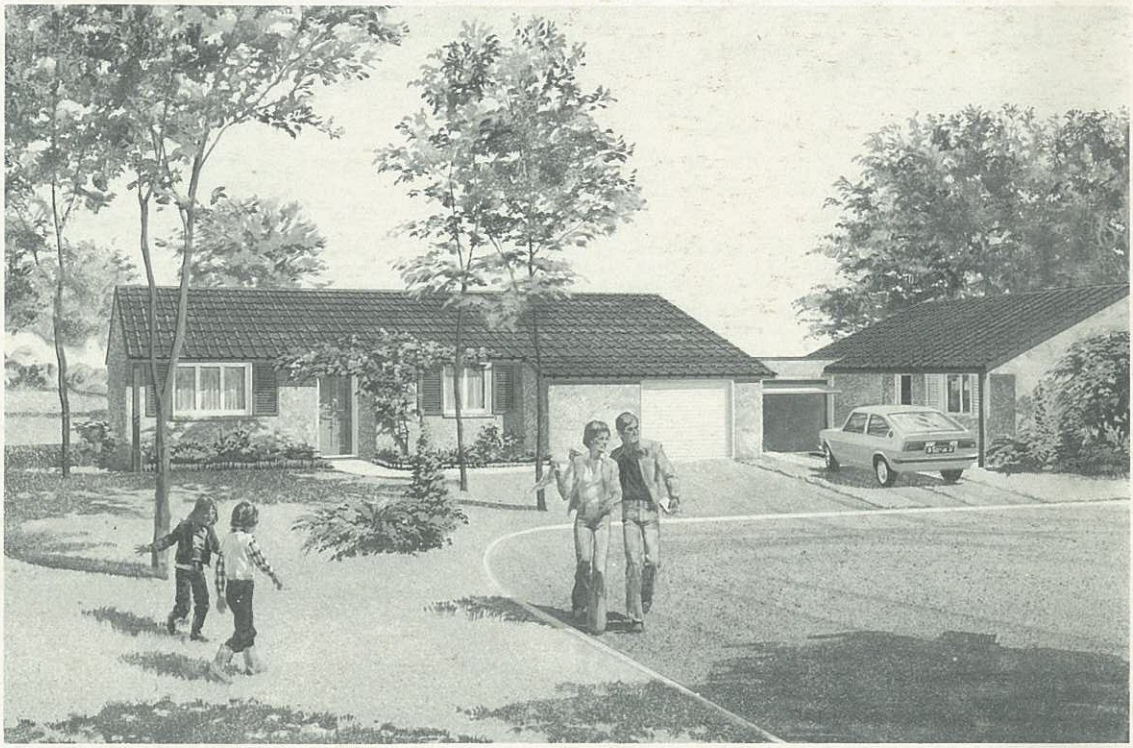

modèle : Vezelay maison de 6 pièces 104,46 m² habitable + garage 19,21 m².

un petit hameau de 27 maisons individuelles de 5 et 6 pièces de plain-pied

Prix révisables : **250.000 F à 275.000 F**

(terrain et garage compris)

valeur dernier index connu en avril 78

PRÊTS CONVENTIONNÉS
ouvrant droit à l'A.P.L.*

* (ces prêts, institués par la réforme de l'aide au logement, ouvrent droit dans la mesure où les acquéreurs remplissent les conditions de ressources réglementaires à l'A.P.L. (Aide Personnalisée au logement).

Renseignements :

CABINET JACQUES BENCE

57-59-61 Rue St Michel - Caen - tél. : 82.02.23

Construction

LES HAMEAUX A LA FRANÇAISE
BATI-SERVICE
CONSTRURAMA-PROMOTION

Promotion

SERDI

16, Av. de Friedland - 75008 PARIS

EDITORIAL

Chers Concitoyens,

Nous venons, déjà, de passer notre première année à la tête de la gestion de la commune et je profite de la parution de ce troisième numéro de notre bulletin municipal pour dire combien la tâche, en dépit de la grande activité qu'elle implique, est enthousiasmante.

Etre au service de la population, c'est savoir la recevoir, l'écouter, la comprendre, la sécuriser et l'aider, dans la limite du possible.

Cela, les Gibervillais le savent bien et nombreux sont ceux qui souhaitent rencontrer le maire ou ses adjoints pour évoquer des problèmes. Que ceux qui n'osent pas encore, n'hésitent plus. Qu'ils ne craignent pas de nous déranger. Nous sommes là pour essayer de résoudre les difficultés, améliorer les conditions de vie et NOUS FAISONS LE MAXIMUM. Certes, ce n'est pas facile par moments car les contraintes financières imposées aux communes par l'Etat et la limitation des prérogatives des municipalités nous brident parfois.

Il arrive aussi que des demandes ne soient pas satisfaites immédiatement. Je pense notamment aux logements. Les listes en attente sont très importantes et nous ne pouvons procéder qu'au coup par coup. La population s'accroît considérablement et les possibilités de logement locatif sont très restreintes. Il faudra certainement qu'à moyen terme, nous envisagions la construction de pavillons voire de petits immeubles, en locatif.

Il existe également un domaine où toutes les demandes ne peuvent être satisfaires : c'est celui des emplois communaux. La crise actuelle qui frappe de nombreuses familles avec le chômage, les réductions d'horaires ou l'absence d'emplois a amené bon nombre de demandes d'embauche à la commune.

Depuis un an, nous avons créé sept emplois (cinq à la commune, deux au Bureau d'Aide Sociale) et la prochaine implantation du groupe scolaire et de son restaurant va amener cinq nouvelles créations. Mais il faut que chacun sache que nous comptons actuellement une soixantaine de demandes d'emplois de Gibervillais. La Commission devra donc choisir et ce n'est pas aisé ! Que ceux qui ne seront pas embauchés, ne nous en veulent pas.

Qu'il me soit permis, au passage, de vous annoncer la création d'un service « informations, renseignements, aide-sociale » qui fonctionnera dès le début Mai à la mairie. Nous l'avions promis. Les engagements sont tenus.

Je ne voudrais pas terminer sans exprimer ma déception partagée par 75 % des Gibervillais au vu du résultat des élections législatives dans notre circonscription et notre pays. J'y croyais. Nous y croyions. Nous espérions. Il faut toutefois s'incliner devant le suffrage universel et ne pas se décourager. Le combat pour des changements profonds doit continuer et la lutte pour des revendications immédiates doit être permanente. Ce sera le sens de notre action.

Il y a cependant une note optimiste dans le résultat de GIBERVILLE, un excellent test pour notre équipe en place. En effet, 40 % des voix se sont portées au premier tour sur Jean-Louis FOUQUE et 75 % sur Jean BESSE, candidat unique de la Gauche au second tour. Nous avons progressé de plus de 10 % par rapport aux municipales et le report des voix s'est fait parfaitement dans notre commune. Ceci, malgré la calomnie, la diffamation, les manœuvres obscures et mensongères de la droite réactionnaire.

Quel camouflet pour la droite ! Quel encouragement pour notre équipe qui va poursuivre son action au mieux des intérêts de la population gibervillaise.

Très amicalement,

Le Maire,
J.-F. ROMY

BIÈRE
VIN
CHARBON
FUEL
Jean POUSSIER
4 rue des Jardins
COLOMBELLES
TÉL. 83.70.24 - 93.20.35

CHASSE, PECHE, PHOTOS, JOUETS
LESNARD Alain
11, rue de Janville, 14670 TROARN
Tél. 23.36.74

O.M.B
Organisation Moderne de Bureau
Côte de Nacre - Bd Mal Juin
CAEN, tél. 93.48.09
Photocopieurs NASHUA
Machine à écrire OLYMPIA
Mobilier RONEO
Ordinateurs KIENZLE
Réparation et entretien toutes marques

E.I.N. France S.A.
CONSTRUCTEUR MATERIELS PETROLIERS
GRENTHEVILLE près CAEN
B.P. 176 14013 CAEN Cedex
Téléphone (31.82.10.43) lignes groupées
Télex Equipnor 170.306 F

- Distributeurs de carburant avec calculateur électronique.
- Armoire de contrôle Codis 2000 pour avitaillement des véhicules.
- limiteur de remplissage Disar Stop
- Chaudronnerie, réservoirs de stockage simple ou double paroi
- Camion citerne
- Dépôt de fuel
- Matériel de station service
- Distributeurs, ponts élévateurs, tourismes et poids lourds
- Matériel de graissage
- Compresseur d'air comprimé
- Stockage d'huile en vrac

S.T.E.N.
société des travaux électriques de Normandie

ELECTRICITE GENERALE
GAZ
EAU
INDUSTRIE
BATIMENT
AUTOMATISME
RESEAU M.T. B.T. et P.T.T.
ECLAIRAGE PUBLIC

Tél. 82.42.34
Zone industrielle Le Martray
14270
CAEN GIBERVILLE

Marbrerie CANU

29, Bd Maréchal-Lyautey
14000 CAEN
Tél. 82.26.38
C.C.P. ROUEN 1763-30
PIERRES - MARBRES - GRANITS - GRANITOS
ARTICLES FUNÉRAIRES - FLEURS NATURELLES
CAVEAUX DE FAMILLE

SALON MARINA
2e PRIX AU CONCOURS INTERNATIONAL
DE COIFFURE DE COUTANCES
24, rue de la Liberté
14730 GIBERVILLE - Tél. 83.74.31

G. DESCHAMPS
SERRURERIE & FERRONNERIE
clôtures métalliques - Balcons
CHARPENTES METALLIQUES
CHAUDRONNERIE
Travaux sur plans
3 bis, rue de l'Eglise,
14840 DEMOUVILLE
Tél. 83.73.39

GIBERVILLE

trimestriel **N° 3 Avril 1978**



Aménagement du « Chemin des Pièces »

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication
Le Maire
de Giberville

★

Photocomposition, Maquette,
Publicité
UNI COMPO
26, rue Pierre Gringoire,
14000 CAEN
Tél. 82.13.30

★

Impression
Imprimerie Émile Vicq
44, rue Durmeyer,
61100 FLERS

★

diffusé gratuitement
Reproduction et Vente interdites

★

Dépôt légal 2e trimestre 1978. Tirage : 1600

SOMMAIRE

Editorial 1
A votre service 4
Commission des travaux 5
Commission du personnel 6
Urbanisme et environnement 7
Commission des affaires scolaires 7
Budget primitif 1978 8
Conseil local des parents d'élèves 10
Des nouvelles du S.I.V.O.M. .. 11
Bureau d'aide sociale 12
Comité des fêtes 13
Centre aéré 13
Assoc. sportive gibervillaise ... 14
A propos du téléphone 14
Le coin des anciens 15
Etat civil 16

Ce bulletin municipal vous est offert gracieusement avec l'aimable participation des annonceurs.

A VOTRE SERVICE

Pompiers : Tél. 85.42.03

Gendarmerie : Tél. 83.70.05 (Colombelles)

Mairie : Tél. 83.73.12
ouverte au public de : 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi, et de 9 h à 12 h (permanence) le samedi.

P.T.T. : Tél. 83.74.26
ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h. Samedi matin de 9 h à 12 h.

Percepteur : Permanence en Mairie :
Janvier : vendredi 13 de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30.
Février : vendredi 10 de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30.
Mars : vendredi 10 de 14 h à 15 h 30
Avril : vendredi 14 de 14 h à 15 h 30

Assistante sociale : le mardi de 9 h 30 à 11 h 30

Secrétariat : lundi de 8 h 30 à 12 h, mardi de 13 h 30 à 17 h 30, mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Consultation des nourrissons : 2e et 4e lundi de chaque mois de 9 h à 11 h 30.

Infirmières : Mme MAILLE (Infirmière-Sage-Femme) rue Pasteur, tél. 83.73.21
Mme POULINGUE-COLLET, 1 rue André-Gide, tél. 83.74.46
Sœurs Oblates de Sainte-Thérèse, rue de l'église, tél. 82.36.40 (Centre de soins).

Médecins :
Docteur ZENOU, 5 rue de la Liberté, tél. 83.74.15
Docteur MERCIER, 5 rue de la Liberté, tél. 83.74.15
Docteur Y. COLLIN
Docteur C. COLLIN-GIMIÉ, 2 bis rue du Centre, tél. 83.76.14

Pharmacie :
Mme RULLIER, rue de la Liberté, tél. 83.73.89

Crédit Agricole : mercredi matin de 10 h à 12 h (en mairie)

Kinésithérapeute :
LAMOUREUX Denis, 3 rue Alexandre-Dumas

GEPAR : dernier jeudi de chaque mois, consultation gratuite de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (urbaniste conseil).

Marché : le mercredi de 9 h à 12 h 30

Salle des Fêtes : Demande de location sur imprimé disponible en Mairie.

Permanences d'adjoints pour 1978 :
Lundi : LEROY Claude de 14 h à 17 h transports,
Mardi : LEROY Claude de 10 h à 12 h affaires scolaires
Jeudi : BOZEC Claude de 14 h à 18 h travaux
Vendredi : POLOUCHKINE Bernadette de 14 h 30 à 17 h 30 affaires sociales
Samedi : GUILLOT Serge personnel
TRAVERT Guy relations avec l'extérieur
JEGOU Christian de 9 h 30 à 11 h 30 sports, loisirs, jeunes

Les services éventuellement oubliés peuvent toujours nous le faire savoir.

Compagnie Générale des eaux

à votre service pour toutes questions touchant à l'eau potable et à l'assainissement

Siège local : 50 rue Victor-Lépine
14000 Caen, tél. 82.01.98
Siège administratif : 161, rue d'Auge, B.P. 2032
14019 Caen Cedex, tél. 84.70.63

C.G.E.A. Z.I. du Chemin Vert
7 à 9, rue de la Cotonnière, 14000 **CAEN**
Téléphone 86.29.33 **Télex 170 229**
Enlèvements et évacuation d'ordures ménagères et déchets industriels (bacs et compacteurs)

Prêt à porter
La Tentation
R. MAUCORPS
16, rue Pasteur - GIBERVILLE - Tél. 83.74.30

MARBRERIE FLEURYSIENNE
Transfert de corps France et Etranger
Caveaux de famille. Gravures et travaux divers
Monuments funéraires tous cimetières
J.-P. DELAUNAY
14, place Jean-Jaurès 14123 Fleury-sur-Orne
tél. 82.34.43

TECHNOMAG
Spécialiste de :
L'AGENCEMENT DE MAGASINS
DEVANTURES ET INTÉRIEURS
SAINT-MANVIEUX-NORREY
14740 Bretteville-l'Orgueilleuse - Tél. (31) 23.71.03

BIJOUTERIE
LE DORNER
les bijoux sont tellement plus beaux
COLOMBELLES, tél. 83.70.26

COMMISSION DES TRAVAUX

ZONE INDUSTRIELLE « LE MARTRAY » (2e ilot)

Les dossiers d'appels d'offres ont été ouverts le JEUDI 16 AVRIL en présence des responsables de l'Equipement, du Receveur Municipal et de la commission d'appel d'offres municipale.

Cinq entreprises ont répondu, voici les ordres de prix :

1°) HEULIN	2.729.024,30
2°) MASTELLOTO	2.795.058,00
3°) S.C.R.E.G.	2.882.430,68
4°) COLAS	3.243.376,25
5°) PEREZ	3.377.369,10

L'entreprise HEULIN étant la mois disante, le marché lui sera donc confié et les travaux pourront commencer vers le 5 5 MAI, pour terminer fin SEPTEMBRE.

D'après une enquête que nous avons faite auprès des industriels qui veulent s'installer à GIBERVILLE, 200 emplois pourraient être créés.

W.C. STADE

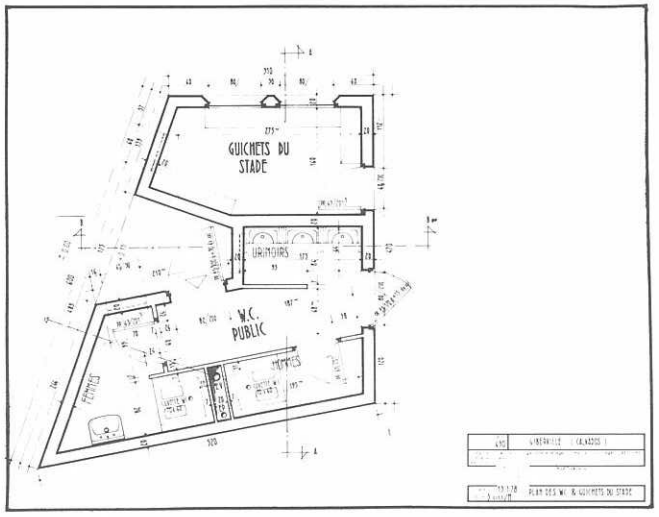

Les W.C. du stade sont en construction. Après appel d'offres, le travail a été confié à l'entreprise AROZA (de IFS), qui était la moins disante. Coût de l'opération (en gros œuvre) : 23.921,00 F.

RUE DE L'EGLISE (élargissement)

En date du 9 FEVRIER 1978, le Conseil Municipal a chargé l'équipement de faire une étude pour l'élargissement de la rue de l'église. Une première tranche pourra commencer en JUIN. Les propriétaires bordant cette voie nous ont donné promesse d'achat. L'Equipement lance l'appel d'offres actuellement. Cette portion de route sera comprise entre, le chemin de fer minier, et, la salle Jacques DUCLOS c'est-à-dire entre le point 11 et le point 30.

En voici d'ailleurs le plan.

TOITURE EGLISE et ACCES SALLE DE CATHECHISME

A la demande de l'Abbé HOUDAN, la réfection de la toiture de l'Eglise sera faite. L'ordre de service a été donné à l'entreprise LAURENT à BENOUVILLE, cette entreprise étant la moins disante. Coût de l'opération : 2.953,92 F.

Egalement à la demande de l'Abbé, l'accès à la salle de cathéchisme sera nivelé, dressé en forme et œuvré en gravillons Coût de l'opération : 2.407,74 F.

BUREAU DE POSTE :

Le sol du bureau de poste, ainsi que celui de la salle de tri sera refait complétement. En effet nous avons refusé la réception définitive de ces travaux mal exécutés. Après visite de l'expert ces travaux seront refaits à la charge de l'entrepreneur ou son assurance.

BOITE AUX LETTRES

Les habitants de GIBERVILLE Plateau ont réclamé une boîte aux lettres, nous avons fait les démarches nécessaires auprès des services des P.T.T. Ceux-ci nous ont donné l'assurance qu'une boîte sera installée rue de l'Eglise sur le trottoir, près de la boucherie-charcuterie.

RUE DES CITES

L'entreprise SADE ayant fait des travaux d'assainissement il y a deux ans environ, la chaussée s'affaisse de plus en plus ; nous avons donc dû refuser la réception de ces travaux et, la subdivision D.D.E. Caen-Est va intervenir près de la SADE pour que les réparations indispensables soient faites dans les plus brefs délais, ainsi que la réparation de la canalisation pluviale longeant la propriété portant le N° 21.

RUE CALMETTE

Les trottoirs étant affaissés, par grande pluie, l'eau s'engouffre dans les caves des riverains. Nous avons donc décidé de remédier à cet état de choses et l'ordre de service a été donné à l'entreprise S.C.R.E.G. pour remise à niveau des bordures et couche d'enrobé sur les trottoirs. Coût de l'opération : 20.239,66 F.

RUE DE LA PLAINE, RUE DE LA MONTAGNE et RUE LIONEL TERRAY

L'état de ces trois routes nécessitait une réfection, avec une priorité pour la rue de la Plaine. Nous avons décidé de faire l'ensemble, ce qui nous évitera de mettre du personnel en permanence pour boucher les trous. Coût de l'opération : 100.785 F.

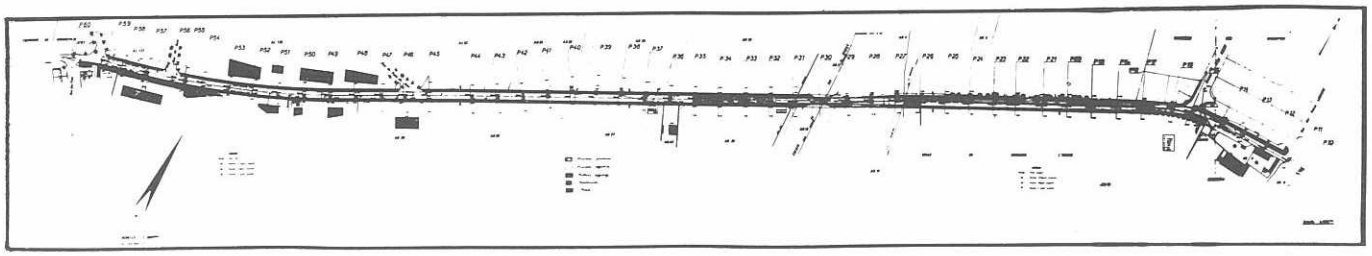

TERRAIN DE BOULES (club de l'amitié)

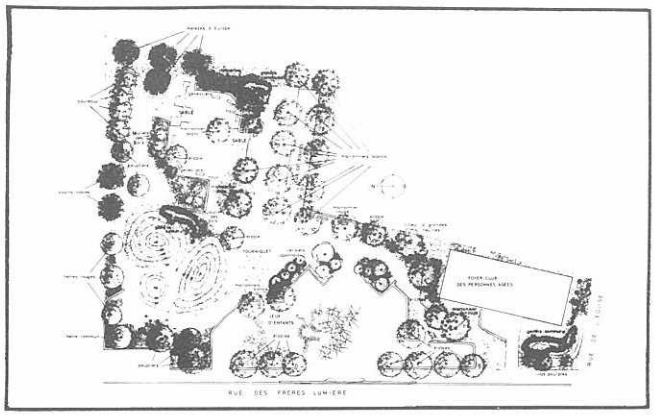

L'Ordre de service, pour l'exécution du terrain de boules, a été donné. Coût de l'opération : 7.347,64 F.

Ce terrain va être incorporé dans un ensemble jardin public avec jeux d'enfants, que nous réaliserons en plusieurs étapes.

DOUCHES STADE

Les cinq chauffe-eau des vestiaires du stade étant en mauvais état, la commission des travaux a décidé d'installer un chauffe-eau électrique pour l'alimentation des neuf douches des vestiaires. Coût de l'opération : 3.649,28 F. (travail exécuté par l'entreprise BALLON de GIBERVILLE).

GARAGE SOUS-SOL MAIRIE

Nous prévoyons d'aménager une salle du sous-sol de la Mairie, de façon que, lorsqu'il y a des vaccinations, cela soit plus facile ; les travaux pourront commencer lorsque nous aurons le nouvel employé qui est maçon.

Claude BOZEC
1er adjoint

COMMISSION DU PERSONNEL

La commission du personnel, en collaboration avec la commission des travaux, a estimé nécessaire de créer deux emplois au service voirie de la commune.

Dans sa séance du 9 février 1978, le conseil municipal a adopté la proposition d'inscrire au budget primitif, la somme correspondante aux salaires de deux OP 1

Un appel à candidatures a été fait par voie de presse et tract à la population. La commission du personnel avait souhaité que les OP 1, aient une spécialité professionnelle à savoir :

— un ouvrier, ayant une formaion maçonnerie
— un ouvrier, ayant une formation peinture

Il faut savoir que pour postuler à ces emplois d'OP 1, il est indispensable d'être titulaire d'un C.A.P. (statuts communaux).

Parmi les candidats à ces postes, aucun n'avait de C.A.P. pour l'emploi 0P 1, spécialité peinture. Par contre, pour l'OP 1, ayant une formation de maçon, un candidat répondait à ce critère.

Soucieux de favoriser, les jeunes et en particulier les candidats résidant dans la commune, la commission du personnel décidait de transformer le poste d'OP 1 (peinture) en un emploi OEVP.

— Monsieur Jean-Jacques BARTEAU, a été retenu pour cette fonction.

— Monsieur Roger BELLENGER, occupera le poste d'OP 1.

Ces deux nouveaux employés, prendront leur fonction le 1er mai 1978.

Nous sommes persuadés qu'en étoffant ainsi le service des employés de voirie, il sera possible de mieux répondre aux travaux indispensables pour le bien-être de la collectivité locale.

Ce n'est pas une dépense superflue, ni un luxe.

Lors du vote du budget primitif, la commission du personnel a prévu d'attribuer aux employés communaux les avantages suivants

Service Voirie :

— 2 paires de bleus pour l'année
— 1 paire de bottes
— 1 paire de gants
— 1 imperméable

Femmes de service écoles et mairie

— 1 bon pour une bloue
— 1 paire de gants caoutchouc

Garde municipal

— 1 uniforme

Personnel administratif

— 1 bon pour une blouse à l'employée qui travaille sur la machine offset.

En prévision de l'ouverture prochaine, du nouveau groupe scolaire, avec le restaurant, la commission du personnel envisage de créer les emplois suivants :

— 1 cuisinier
— 1 aide-cuisinier
— 4 femmes de service
— 1 économe

Les personnes ayant fait acte de candidature (plus de 60 à ce jour) ont reçu un imprimé à remplir. Ce document est indispensable pour que la commission du personnel puisse étudier avec sérieux les dossiers.

La commission a retenu le principe de donner priorité aux personnes qui assurent actuellement les remplacements.

Il restera à pourvoir certains emplois, le choix n'est pas encore déterminé ; il sera difficile, mais il sera objectif et honnête.

La commission expliquera les critères qui auront motivé son choix.

Pour la commission du personnel
Serge GUILLOT



M. BARTEAU Jean-Jacques ouvrier entretien voierie

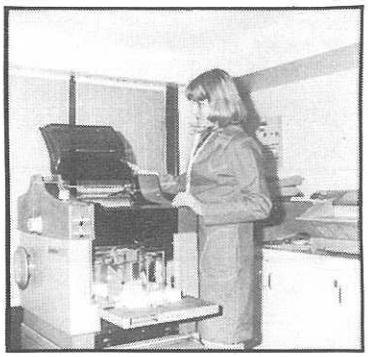

Mme DUFOUR Chantal responsable des travaux de la machine OFFSET

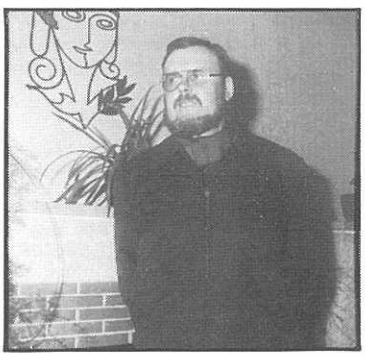

M. BELLENGER Roger ouvrier professionnel

URBANISME, ENVIRONNEMENT

CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La commission d'environnement a répondu favorablement à la proposition du Comité départemental du tourisme afin que notre commune participe à ce concours.

Le concours aura lieu à 3 échelons.

— départemental
— régional
— national

La commune de GIBERVILLE est candidate à ce concours.

La commission de l'environnement rappelle donc que si ce concours concerne le fleurissement de notre ville et ses habitations, il sera tenu compte de la propreté de la commune.

— La plantation d'arbres et création d'espaces verts
— Des offsenses causées aux sites par des dépôts quelconques et publicités abusives.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ainsi que DES FERMES

Il est réservé aux habitants des communes candidates au concours des villes et villages fleuris (ce qui est le cas) et aura lieu à 3 échelons :

— communal
— départemental
— national

Sur le plan communal, le concours sera jugé par un jury dont le président et les membres seront désignés par le maire et au vu de photos ou diapositives en couleur format 24 x 36 devant nous parvenir avant le 10 AOUT 1978.

Pour ce qui concerne le concours sur le plan départemental et national, les personnes désirant être candidates devront obligatoirement utiliser des diapositives de format 24 x 36.

Un règlement officiel de ce concours sera remis en mairie lors de l'inscription des personnes désirant participer.

Nous vous engageons vivement à participer, ce qui ne peut qu'améliorer les chances de la commune pour le concours villes et villages fleuris et nous aidera à faire de GIBERVILLE une cité fleurie.

Louis LECONTE
André LEPOITTEVIN
Resposnables de la commission « environnement »

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES

La commission a eu à se préoccuper ce trimestre écoulé de l'avant-projet du groupe scolaire ainsi que des crédits de fonctionnement alloués aux écoles.

« LE GROUPE SCOLAIRE »

Plusieurs confrontations ont eu lieu entre les enseignants, les parents d'élèves et la municipalité afin de mieux définir les besoins et les souhaits de chacun. Ce travail s'est conclu par la mise au point avec l'architecte d'un avant-projet qui répond le mieux possible aux besoins et aussi aux possibilités de la commune. Cet avant-projet a été adopté par le Conseil Municipal lors de sa réunion du 9 FEVRIER 1978. Actuellement, nous en sommes au stade des démarches administratives : permis de construire et dossier en cours d'instruction. Ce délai d'instruction passé, les travaux pourront débuter et ce groupe devrait pouvoir entrer en fonctionnement dans la totalité pour PAQUES 1979 avec la mise en service du restaurant scolaire dès JANVIER 1979.

CREDITS DE FONCTIONNEMENT

A propos de ces crédits, une étude a été faite par les enseignants sur proposition de la commission afin de tenter de chiffrer le coût d'un élève pour une année scolaire (fournitures, livres, matériel audio-visuel...). L'objet de cette étude était d'essayer de dégager des critères objectifs pour l'élaboration et la proposition de crédits de fonctionnement pour les écoles primaire et maternelle. Il s'agit là d'une première ébauche qu'il faudra affiner afin de mieux cerner encore les besoins réels de l'élève pour tendre vers la gratuité sachant que gratuité ne veut pas dire gaspillage. Les résultats de cette petite enquête ont laissé apparaître qu'il y a actuellement un écart important entre les crédits votés jusqu'à présent et les sommes nécessaires par enfant. Afin que l'élève ait le matériel minimum mais non moins indispensable pour suivre une scolarité dans les meilleures conditions matérielles possibles.

Pour l'année scolaire 1978, la commission a donc proposé une augmentation de 30 % des crédits alloués l'année passée. Il s'agit d'un effort qui reste cependant encore insuffisant et qui ne permet pas d'affirmer que l'école est « gratuite ». Nous nous attacherons à poursuivre dans ce sens. Il faut aussi noter que ces 30 % ne peuvent se traduire exactement en 30 % de fournitures supplémentaires fournies aux enfants, en effet ces crédits servent aussi à l'achat de matériel collectif (livres, petit matériel d'EPS, documentation...).

Au niveau de l'école maternelle, 10 F de coopérative ont été pris en charge par la commune, ce qui fait que la participation réclamée aux familles ne sera plus que de 10 F par an (Noël, Pâques...).

Ce chapitre sur les crédits de fonctionnement ne concerne pas les enfants scolarisés aux écoles du plateau, celles-ci étant intercommunales, les charges sont réparties au niveau des trois communes de COLOMBELLES, GIBERVILLE, MONDEVILLE.

SEANCES SCOLAIRES DE NATATION

Après six mois de fonctionnement de la piscine du S.I.V.O.M. un premier bilan a été tiré et une réorganisation des horaires au niveau de la fréquentation scolaire va permettre l'accès aux cours de natation durant la classe non seulement aux classes de CE 2 mais peut-être aussi aux enfants de CP.

C. LEROY

COIGNET
ENTREPRISE GENERALE
BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
21, rue de Saint-Lô, 76043 ROUEN CEDEX

RÉPARATIONS POIDS LOURDS
ETS DELIVET
Zone industrielle, route de Paris, MONDEVILLE
Tél. 82.31.06

BUDGET PRIMITIF 1978

Malgré la prise en compte à l'article 820 de la section de fonctionnement « dépenses » d'une somme d'un montant de 270.000 F représentant le solde du déficit des années antérieures, le conseil municipal soucieux des difficultés financières des travailleurs de la commune a voté une pression fiscale de 2,19 % par rapport à l'année 1977. Vous constaterez que cette pression (certainement la plus faible du département) ne remet pas en cause les priorités d'investissement que nous avions prises, ni une diminution des subventions accordées aux associations de Giberville.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

DEPENSES		**16.691.242.83**
16	Remboursement Emprunt (capital)	422.342.83
210	Acquisition de terrain pour C.E.S.	60.000.00
210	Acquisition de terrain rue de l'église	40.000.00
210	Acquisition terrain S.N.C.F.	40.000.00
211	Remplacement de végétaux	700.000.00
214-2	Acquisition M.M. Sportifs	5.000.00
214-2	Acquisition M.M. Scolaires	210.000.00
214-2	Acquisition M.M. Audio-Visuel	5.000.00
214-0	Acquisition M.M. Administratif	60.100.00
214-7	Acquisition M.M. Outillage	25.000.00
215-0	Acquisition matériel transport routier	3.800.00
232	Construction W.C. Publics	35.000.00
232	Grosses réparations Club des anciens	12.500.00
232	Grosses réparations salle sous-sol	20.000.00
232	Groupes scolaires 1ere tranche	11.000.000.00
233	Travaux de voirie rue de l'Eglise	100.000.00
233	Travaux voirie les carlettes	50.000.00
233	Travaux de voirie (la montagne, l. Terray la Plaine)	340.000.00
233	Réfection trottoirs	50.000.00
233	Travaux de voirie Club des Anciens	12.500.00
233	Aménagement voirie Z.I.	3.500.000.00

RECETTES

RECETTES		**16.691.242.83**
16	Emprunt acquisition terrain SNCF	40.000.00
16	Emprunt acquisition terrain C.E.S.	60.000.00
16	Emprunt acquisition terrain rue Eglise	40.000.00
16	Emprunt remplacement végétaux	350.000.00
16	Emprunt audio-visuel	5.000.00

16	Emprunt acquisition M.M. Scolaires	210.000.00
16	Emprunt matériel sportif	5.000.00
16	Emprunt acquisition M.M. Administratif	55.600.00
16	Emprunt acquisition M.M. Outillage	25.000.00
16	Emprunt M.M. Transport routier	3.800.00
16	Emprunt Construction W.C. Publics	35.000.00
16	Emprunt Grosses réparations Club des anciens	12.500.00
16	Emprunt Grosses réparations salle sous-sol	20.000.00
16	Emprunt construction groupe scolaire	8.514.574.00
16	Emprunt travaux de voirie rue de l'Eglise	100.000.00
16	Emprunt travaux voirie les carlettes	50.000.00
16	Emprunt travaux voirie (rue de la montagne, l. Terray, la plaine)	340.000.00
16	Emprunt réfection trottoirs	47.125.00
16	Emprunt travaux voirie club des anciens	12.500.00
16	Emprunt aménagement voirie Z.I.	3.500.000.00
1406	Participation équipement communaux	141.930.00
105	Subvention remplacement végétaux	350.000.00
105	Subvention réfection de trottoirs	2.875.00
105	Subvention construction groupe scolaire	2.485.426.00
214-0	Aliénation de matériel duplicateur	4.500.00
115	Prélèvement s/recettes ordinaires	280.412.83

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

DEPENSES		**3.391.850.73**
Chapitre 60	— Denrées et fournitures	207.000.00
Chapitre 61	— Frais de personnel	987.472.00
Chapitre 62	— Impôts et taxes	12.150.00
Chapitre 63	— Travaux et services extérieurs	416.000.00
Chapitre 64	— Participations et contingents	501.380.00
Chapitre 65	— Allocations-subventions	166.500.00
Chapitre 66	— Frais de gestion générale	141.200.00
Chapitre 67	— Frais financiers	409.735.90
Chapitre 82	— Solde du déficit année 1976	270.000.00
Chapitre 83	— Prélèvement p/dépenses d'investis.	280.412.83
RECETTES		**3.391.850.73**
chapitre 70	— Produits de l'exploitation	5.000.00
chapitre 71	— Produits domaniaux	37.000.00
chapitre 73	— Recouvrements-subventions	238.523.00
chapitre 74	— Part Représentative Prod. Fiscaux	754.892.00
chapitre 75	— Impôts indirects	245.478.00
chapitre 77	— Contributions directes	2.110.957.73

CONSEIL LOCAL DES PARENTS D'ELEVES DE GIBERVILLE (fédération Cornec)

Après plusieurs années de sommeil, l'Association des Parents d'élèves a repris ses activités. Elle a tenu son assemblée générale le 7 octobre 1977 ; une trentaine de personnes assistaient à cette réunion, parmi lesquelles on notait la présence de Monsieur Romy, Maire, ainsi que des enseignants (primaire et maternelle). M. Lagadec, représentant la Fédération Départementale anima le débat entre parents et enseignants.

Au cours de cette réunion, 15 candidats étaient élus pour former un nouveau bureau qui se compose ainsi :

Présidente	Mme LEPOITTEVIN Monique
Vice-président	M. TREFEU Guy
Secrétaire	Mme LECONTE Monique
Secrétaire-adjoint	Mme LEVEE Nelly
Trésorier	M. KERYZOUEN Hubert
Trésorier-adjoint	M. DUPARD Joël
Membres	Mme BOZEC, DUVAL, GUILLOT, JUSTIN, Mrs GUILLOT, HINDA, LECONTE, LEPOITTEVIN

Ainsi formé, le Conseil a décidé de présenter des candidats aux élections des Comités de Parents - ces élections ont eu lieu le 5 novembre 1977.

Ont été élus :

Ecole maternelle

Titulaires :
Mme GUILLOT Christiane, M. DUPART Joël, Mme LECONTE Monique, M. KERYZOUEN Hubert, Mme LUCAS Christiane

Suppléants :
M. BOZEC Claude, Mme GUERIN Marie-F., Mme LEROY Danielle.

Ecole primaire :

Titulaires :
Mme JUSTIN Monique, M. LECONTE Louis, Mme PIGNOL, Mme LEVEE Nelly, Mme TREEFEU Danielle

Suppléants :
M. GUILLOT Serge, Mme LEMASSON Jeannette, Mme LUCAS Christiane, Mme LEPOITTEVIN Monique, M. HINDA Joël

Lors des réunions des Comités d'école, le conseil local a soulevé des problèmes importants communs aux deux écoles, tels que :

— effectif par classe,
— visite médicale à l'école,
— présence d'un enseignant d'éducaion physique,
— cours de secourisme pour les enseignants
— hygiène (poux)
— portes ouvertes

Un questionnaire a été distribué auprès des parents afin de connaître leur préférence et leurs besoins. Sur 141 réponses, viennent par ordre de priorité :

1°) un C.E.S.
2°) le restaurant scolaire
3°) la gratuité des fournitures
4°) la création d'un groupe scolaire

— En ce qui concerne le C.E.S., une pétition a été signée par 504 familles gibervillaises. Cette pétition a été adressée aux autorités concernées :

Monsieur le Maire de Giberville, Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Monsieur d'Ornano, Ministre et Maître Richomme, député.

A la suite de cette pétition, des demandes d'audience ont été adressées à la préfecture et l'inspection académique conjointement avec la municipalité. A ce jour nous n'avons pas reçu de réponses.

— Pour le restaurant scolaire, nous avons l'espoir de le voir s'ouvrir prochainement.
— la municipalité a augmenté le budget des écoles de 30 %. Nous poursuivrons nos démarches pour obtenir la gratuité totale des fournitures.
— Pour la construction d'un groupe scolaire, le choix est fait, les démarches sont en cours...

Divers problèmes tels que sécurité des enfants, passages cloutés, abris-bus, etc... ont été solutionnés ou sont en voie de l'être.

Mais nous n'en resterons pas là, et comptons poursuivre nos démarches auprès des autorités compétentes, seuls ou parallèlement avec la Municipalité.

Pour le Conseil local,
la Présidente,
Monique LEPOITTEVIN

ferronnerie - serrurerie
C. Bozec **Tél. 83.70.36**
2, rue Traversière - 14730 GIBERVILLE

Lilian **Michel** vous propose ses services
pour tous revêtements de sol, mur, papiers peints, ravalement
2, imp. des Genêts, 14111 Louvigny, tél. 83.04.05

« DES NOUVELLES DU S.I.V.O.M. »

COLONIES DE VACANCES

Cette année, deux séjours sont prévus à la Rosière (dans les Vosges), en principe pour les enfants de 9 à 13 ans et deux séjours à Sully (près de Bayeux) en principe pour les enfants de 6 à 9 ans.

Chaque séjour aura une durée de 27 jours.

Le coût du séjour est de 46 F par jour — 90 F de frais de voyage pour la Rosière. Sur ces 46 F, le S.I.V.O.M. prend 19 F à sa charge.

CLASSES DE NEIGE

Des contacts ont été pris avec l'association des pupilles de l'enseignement public de Grenoble en vue de l'utilisation de ses installations de Meaudre, dans le Vercors, pour des classes de neige.

Les négociations seront poursuivies afin d'aboutir, si possible, à une solution pour l'année scolaire 1978-79.

ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Actuellement, la commune de Giberville possède un contrat avec la C.G.E.A. jusqu'à fin décembre 1978.

Au niveau du S.I.V.O.M., nous recherchons une solution pour grouper les tournées au niveau des cinq communes afin de limiter le prix de revient de l'enlèvement des ordures ménagères.

PISCINE

Cela fait environ six mois que la piscine du S.I.V.O.M. est en fonctionnement.

Actuellement, les élèves des cours élémentaires 2e année des communes du S.I.V.O.M. ainsi que les élèves des C.E.S. de Mondeville et Colombelles se partagent la grande partie des horaires d'ouverture.

D'autres sections ou associations en bénéficient également. C'est le cas de la gymnastique volontaire, du centre aéré, notamment (notons à ce sujet, que cet été, les enfants du centre aéré, en jouiront largement).

En outre, des créneaux horaires sont aménagés pour le public :

— mardi	18 heures 30	21 heures
— mercredi	16 heures	20 heures
— jeudi	18 heures	21 heures
— vendredi	17 heures 30	20 heures
— samedi	14 heures	19 heures
— dimanche	10 heures	12 heures

Dans l'ensemble, mis à part quelques problèmes secondaires le fonctionnement de la piscine donne satisfaction. Une récente réunion de concertation entre les utilisateurs et les responsables du S.I.V.O concertation entre les utilisateurs et les responsables du S.I.V.O.M. a permis notamment de dresser un petit bilan nécessaire à l'amélioration de l'utilisation.

Notons que l'inauguration officielle de la piscine a été fixé au **dimanche 28 mai.** A cette occasion, l'ouverture de la piscine sera gratuite au public.

PROBLEME A L'ETUDE ACTUELLEMENT AU S.I.V.O.M.

— **une décharge intercommunale :** absolument nécessaire dans la mesure où les décharges de chaque commune sont saturées.

— **une fourrière :** le problème de la divagation des chiens qui se pose un peu partout, conduit irrémédiablement à essayer de trouver une solution (en liaison avec la S.P.A.) pour ramasser les chiens errants.

ECOLE DE MUSIQUE

34 élèves, cette année, sont inscrits au cours de solfège. En ce qui concerne les instruments :

— 16 élèves suivent les cours de violon
— 12 élèves suivent les cours de piano

Pour la rentrée scolaire prochaine, il est prévu de créer une classe de 2e année de solfège, afin de permettre aux élèves de suivre normalement leur scolarité musicale.

D'ores et déjà, les personnes qui envisagent de faire inscrire de nouveaux enfants aux différents cours, peuvent nous le faire savoir en mairie.

Vous trouverez également dans ce bulletin, un article de Monsieur AUDOLI, Directeur de l'Ecole de musique qui dresse un bilan de l'activité.

Retenez dès maintenant une date :

MERCREDI 28 JUIN A MONDEVILLE

aura lieu le concert de fin d'année de l'école de musique.

J.F. ROMY

tout l'équipement de la maison et de son environnement
legallais bouchard
2 RUE DE VAUCELLES
CAEN Tél. 82.00.28

Yveline & Albert Laplaise
pianos et tous instruments
« LA BOITE A MUSIQUE »
neufs et occasions accords réparations, locations pianos
130 et 142, r. St-Jean, 14000 CAEN, tél. 81.75.72

R. COLLET
droguerie - cadeaux
14730 GIBERVILLE - TÉLÉPHONE 83.73.33

BUREAU D'AIDE SOCIALE

Suite aux engagements pris, le bureau d'aide sociale vient de créer une permanence qui permettra de renseigner les gens face aux tracasseries administratives, les aider dans différentes démarches ou dossiers à constituer.

Elle aura aussi pour rôle de remplir les dossiers d'obtention d'aide ménagères, aide médicales... et de contacter les différentes caisses afin d'obtenir le maximum d'aides financières pour les personnes intéressées.

Elle se tiendra à la disposition du public pour tout renseignement visant à améliorer la vie de chacun (des personnes âgées et handicapées en particulier).

Ce n'est pas une assistante sociale. Son rôle est différent même s'il est par moments complémentaire.

Le bureau de cette employée se tiendra à la mairie.

Horaires et jours d'ouverture au public :

— du lundi au jeudi de 13 heures 30 à 17 heures 30
— le vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 18 heures 30.

A propos de l'aide ménagère

L'aide ménagère est destinée à venir en aide aux personnes âgées, aux infirmes ou aux malades qui ont besoin d'une personne pour leurs travaux ménagers (soins du ménage, courses, vaisselle, cuisine... à l'exclusion de tous les travaux particulièrement pénibles. L'aide ménagère doit permettre aux bénéficiaires de rester chez eux aussi longtemps que possible afin d'éviter les frais d'une hospitalisation.

La demande doit **être faite à la permanence du Bureau d'Aide Sociale,** comme pour toute demande d'aide sociale, et la décision appartient à la commission cantonale d'admission.

- L'aide ménagère en nature à domicile pour les personnes âgées et les infirmes.

Ne peut se cumuler avec la majoration pour tierce personne

Pour bénéficier de l'aide ménagère financée par l'aide sociale, il faut avoir des ressources annuelles inférieures à un plafond qui varie fréquemment.

L'aide ménagère ne peut être accordée que pour 30 heures par mois au maximum.

- L'aide ménagère en nature complémentaire de l'aide médicale à domicile.

Elle peut être accordée en cas de maladies peu graves pour lesquelles il convient d'observer un repos incompatible avec les tâches ménagères.

Dans ce cas, aucun plafond de ressources n'est imposé. L'aide ménagère peut être dispensée par voie d'admission d'urgence comme l'aide médicale à domicile.

Elle présente un caractère très temporaire (en principe maximum de 15 jours à 2 heures par jour).

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas. Adressez-vous à l'employée chargée de ce problème.

BUDGET PRIMITIF du B.A.S.

Le budget primitif a été voté à l'unanimité.

Section d'Investissement

Dépenses		**133.250**
214-0	Acquisition mobilier M. Résidence Personnes âgées	133.250
Recettes		
210	Vente de terrain à Monsieur Duprey	168.000
	EXCEDENT	34.750

Section de fonctionnement

Dépenses		**113.365**
610	Rémunération du personnel permanent (aides ménagères)	50.000
610	Rémunération du personnel permanent (commis)	20.000
618	Charges sociales	35.000
621	Impôts financiers et taxes financières	300
624	Droits d'enregistrement	6.000
651	Secours en argent	2.065
	Création de poste au 1er mai 1978 : — 1 commis — 1 aide ménagère	
Recettes		**78.615**
714	Location des immeubles et du matériel	600
716	Part sur concession dans les cimetières	5.000
721	Revenus des titres et rentes	15
733	Part impots sur les spectacles	2.000
7361	Subvention de la commune	20.000
7365	Produits des quêtes	1.000
7370	Participation départementale pour le foyer des personnes âgées	50.000
	DEFICIT	**34.750**

Au chapitre 651, dépenses fonctionnement, la somme inscrite pourra servir à aider financièrement des familles en difficultés.

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Après une distribution de friandises à PAQUES, aux personnes de 65 ans et plus,

La commission des affaires sociales organise

— Un voyage le MERCREDI 24 MAI prochain à SILLE-LE-GUILLAUME.

Elle prévoit :

— un repas courant décembre
— une distribution de friandises à Noël

Dans le courant du 4e trimestre, une distribution de :

— pommes-de-terre
— combustible
— bons d'achat

est prévue.

Afin d'en faire bénéficier le plus de personnes possible (65 ans et plus), nous allons proposer, à l'approbation du Conseil municipal, de relever le quotient de 1977 de 20 %. Nous vous tiendrons au courant par une information.

B. POLOUCHKINE

COMITÉ DES FÊTES

C'était le 18 FEVRIER. Le Comité des fêtes proposait son premier spectacle de l'année 1978. Au programme, un concert pop avec le groupe « ARCHIPEL ». Si le mot « Pop » est entendu dans sens populaire, cette musique n'aura jamais si bien porté son nom, car ce soir-là, elle fût appréciée pas seulement des quelques initiés mais de tous, y compris les sceptiques venus là « pour voir » et qui passèrent une soirée des plus agréables.

Notre grand regret fut le gel qui, en transformant les routes en « patinoires », empêcha bon nombre d'amateurs de se déplacer. Les musiciens n'eurent que plus de mérite de jouer, et de bien jouer devant un public clairsemé.

Le 17 AVRIL en soirée, nous proposions le critérium cycliste. Les coureurs étaient nombreux et les primes offertes par les commerçants et artisans de GIBERVILLE ainsi que des fervents de la petite reine et des associations contribuèrent à donner une allure des plus spectaculaires à la course. Qu'ils en soient remerciés. Des critiques nous ont été formulées quant au choix du LUNDI pour cette course. Il nous est conseillé, avec raison d'ailleurs, par l'U.V.C. Le LUNDI, seul jour de la semaine autorisé pour les coureurs B, nous permet ainsi d'avoir un plus grand nombre de participants (catégories A et B).

Encouragés par le succès de l'an dernier, nous renouvellons les feux de la SAINT-JEAN, le VENDREDI 23 JUIN. Un spectacle sera proposé au cours de cette soirée avec la participation du groupe « LOS KIRKINCHOS », groupe normand mais amateur de musique sud-américaine, qui propose après un séjour de six mois au Pérou et en Bolivie une musique authentique, puisée dans le folklore même des villages andins.



Le bal de l'élection de la reine aura lieu le 13 JUILLET lors de la fête foraine du 14 JUILLET dont le programme exact sera communiqué ultérieurement. Les futures candidates peuvent déjà s'inscrire chez un membre du comité des fêtes de leur choix. Age minimum 16 ans dans l'année.

Le Président du Comité
G. BROSSAIS

CENTRE AERE

La commune de Giberville, en liaison avec les Francs et Franches camarades, organise, cette année aux mois de juillet et août, un centre aéré pour enfants de 4 à 14 ans.

Date de fonctionnement

1er séjour : du lundi 3 juillet au vendredi 28 juillet
(le centre ne fonctionnant ni le samedi, ni le dimanche, ni le 14 juillet) soit 19 jours de fonctionnement.

2e séjour : du mercredi 2 août au vendredi 2 septembre
(sauf samedi et dimanche ainsi que 14 et 15 août)
soit 21 jours d'accueil des enfants

Lieu :

Ecole primaire de Giberville (préau ouvert plus les deux salles se trouvant dans son prolongement et salle de repos de l'école maternelle)

Inscriptions :

Elles seront prises en Mairie du 5 au 19 mai.

Pour les familles allocataires, se munir d'un talon de mandat récent des allocations familiales ou d'une attestation de versement des prestations familiales.

Repas :

Sont assurés chaque jour :
— le repas du midi
— le goûter de l'après-midi

Le repas du midi sera pris à la cantine de Mondeville (transport assuré par le car communal).

Horaires du centre

de 9 heures à 18 heures

Ramassage des enfants du plateau :

Un service de car fonctionnera durant les séjours aux horaires et lieux suivants :

— bas de la rue du bois
8 heures 50 — 18 heures 10
— S.N.A. av. du point du jour
8 heures 55 — 18 heures 15

Activités :

Activités manuelles, physiques, musicales
Sorties (forêt, mer...)
Piscine

Tous les efforts seront faits afin que les activités soient tournées au maximum vers l'extérieur.

Coût du séjour et réglement :

Familles allocataires : 5 F par jour soit 95 F pour juillet, et 105 F pour août.

25 F d'arrhes seront versés à l'inscription, puis 50 % du solde au 1er jour du centre et le restant le 1er jour de la 3e semaine, soit :
25 F à l'inscription
35 F au 1er jour du centre
35 F au début de la 3e semaine
(pour juillet par exemple)

Familles non allocataires :

12 F par jour soit 228 F pour juillet et 252 F pour août
60 F d'arrhes à l'inscription et pour le reste, même principe que précédemment.
Soit :
60 F à l'inscription
84 F au 1er jour du centre
84 F au début de la 3e semaine
(pour juillet par exemple)

Jean-François ROMY
Claude LEROY

ASSOCIATION SPORTIVE GIBERVILLAISE

SECTION FOOTBALL

Voici une saison sportive qui s'achève et avec elle nous voyons notre but se concrétiser par des satisfactions très encourageantes pour notre club.

Un entraînement rondement mené, des joueurs assidus ayant la volonté de vaincre font que les résultats assurent le succès de nos équipes de seniors et de jeunes. Il nous faut également parler de nos fidèles supporters qui bravant la pluie, le mauvais temps, le froid n'hésitent pas à venir encourager leurs favoris soit sur notre stade ou à l'extérieur comme nous l'avons si souvent constaté cette saison. S'il n'y a pas de faux pas l'équipe première pourrait bien accéder à la place d'honneur qui lui revient. La saison prochaine elle devrait évoluer en 2e division.

Notre équipe réserve après sa montée a fait figure de leader un certain temps et n'a pas dit son dernier mot dans le classement. Les juniors et cadets accédant dans des groupes de district n'avaient pas tâche aisée. Mais ils ont fait mieux que figurants, portant ainsi leur classement respectif en tête de championnat. Il en est de même pour nos minimes qui peuvent toujours comme les pupilles et poussins se perfectionner dans l'art du Football et avec cette pépinière de jeunes nous ferons les beaux jours de l'A.S. Giberville.

Le tournoi de Pâques qui s'est déroulé sur le stade a été quelque peu contrarié par le temps qui sévissait pendant ces deux journées que nous espérions fastes à de pareils évènements. Néanmoins tout s'est passé pour le mieux. Pour la Pentecôte, il vous sera offert un tournoi de juniors suivi par la fête des sports les 20 et 21 mai 1978 clôturant ainsi la saison. Pour ces journées, le détail vous sera apporté par voie de presse ou d'affichage.

Nous nous empressons de remercier la municipalité après avoir constaté les travaux effectués au stade à savoir la rénovation complète du système de douches, les W.C. publics servant également à la gente sportive.

SECTION JUDO

Pour la section judo les cours sont régulièrement suivis par les jeunes qui progressent ce qui leur permet de participer aux compétitions.

Au niveau régional, notons la 3e place de Sylvie LEBOUCHER au championnat de Normandie. Eric BELLOT obtient souvent des places d'honneur dans les compétitions inter-clubs de la région.

SECTION BASKET

Vous aurez l'occasion de voir évoluer lors de la fête des sports toute la formation basket, de nombreux matchs étant envisagés au cours de cette journée.

Sous la direction d'entraîneurs compétents et dévoués nos équipes sont arrivées au terme d'une saison bien remplie. Félicitations à tous ces jeunes qui ont su continuer de donner un esprit de combativité dans le sport au sein de l'A.S.G.

SECTION HAND

Encore un championnat de terminé en espérant l'an prochain pouvoir donner du sang neuf à notre équipe, grâce à un effort de jeunes joueurs si ceux-ci sont tentés par le hand-ball toutefois.



A PROPOS DU TELEPHONE :

De nombreux Gibervillais attendent la pose du téléphone pour lequel ils sont demandeurs depuis fort longtemps.

Différentes démarches ont été entreprises par la municipalité, en liaison avec les riverains (pétitions, lettres, question orale en réunion des maires du canton...). Il faut avouer que, pour l'instant, les pouvoirs publics, s'ils nous écoutent par politesse, ne bougent guère.

Monsieur d'Ornano, en réunion des maires du canton, il y a quatre mois, s'était engagé auprès des municipalités qui le demandaient, à régler le problème.

Je me suis donc permis de rappeler le député de notre circonscription, afin qu'il puisse faire face aux engagements pris.

Vous trouverez, ci-joint, copie de la lettre qui lui a été renvoyée en espérant qu'elle permettra de débloquer la situation.

A l'heure où nous remettons les articles à l'impression, la réponse ne nous est pas parvenue.

13 AVRIL 1978

Monsieur RICHOMME Jacques
Député de la 3ème Circonscription

14670 TROARN

JFR/CD/04/1978/26

Monsieur le Député,

Lors de la dernière réunion des Maires de Canton de TROARN en DECEMBRE 1977, j'avais évoqué, comme d'autres de mes collègues, le problème des nombreuses demandes téléphoniques non satisfaites.

En effet, ma commune (et en particulier le secteur des Carlettes, totalement démuni) ne semble pas particulierement favorisé en la matière (certaines demandes attendent depuis près de 2 ans.

Le jour même de cette réunion, Monsieur d'ORNANO devait rencontrer le Directeur des Postes et Télécommunications afin de discuter de ce problème et essayer d'y trouver solution.

Depuis, nous sommes sans nouvelles et je ne sais plus que répondre aux nombreux GIBERVILLAIS qui viennent régulièrement me demander si la situation se débloque.

Je me permets donc de vous rappeler ce problème afin que vous puissiez intervenir auprès des autorités compétentes pour que les demandeurs puissent voir leurs démarches aboutir dans un laps de temps rapproché et bénéficier ainsi d'un service non négligeable auquel ils ont droit de prétendre.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

J.F. ROMY

P.S : Copie de cette lettre envoyée au conseiller Général du Canton de TROARN.

Remise aux licenciés du club
michel Ade
SPORT CLUB
Spécialiste de l'équipement sportif
Fournisseur AS Giberville
4 rue Neuve-Saint-Jean, 14000 CAEN, tél. 81.40.20

« LE COIN DES ANCIENS »

Belle vitalité au Club de l'amitié cette année. Quelles en ont été les raisons ?

1°) Le 25 FEVRIER dernier devant plus de 300 personnes, ce qui nous a permis entre autre de tester la solidité du parquet, la municipalité baptisait la salle où nous sommes maintenant, et nous remettait officiellement les clés. Cela s'est passé dans la joie et nous sommes heureux de remercier de ce don Monsieur le Mairie et tous les édiles, car ne l'oublions pas, depuis le 5 JANVIER nous nous étions conduits en squaters et nous occupions, avec complicité, ce local illégalement.

2°) Le jour des rois nous avons invité des délégations des clubs voisins de COLOMBELLES et MONDEVILLE avec lesquels nous passions accord pour et sur présentation de la carte à jour du Club participer de temps en temps à leurs réunions et réciproquement de les recevoir. Bien entendu nous allons essayer d'étendre l'action plus loin vers : HEROUVILLE, FLEURY et BLAINVILLE.

3°) Sous l'impulsion de nos amis Claude ROMY et KAWULA nous organisions un concours de belote doté de 800,00 F de prix. Le succès n'a pas été ce que nous espérions. Cela est dû peut-être à la concurrence proche. Trois concours se déroulaient aux alentours. Peut-être aussi au non chiffrage de nos prix ? Mais rassuez-vous le résultat a quand même été positif et nous remercions sincèrement tous ceux qui nous ont aidé.

Nous espérons recommencer la même expérience l'année prochaine à la même époque.

4°) Le 27 AVRIL, assemblée générale, 87 personnes se pressaient dans notre salle ce qui nous permettait de constater qu'il nous manquait quelques tables et chaises et que nous pouvions dans l'avenir tenir le concours de belote chez nous.

Les rapports suivants étaient adoptés à l'unanimité.

Rapport moral
Rapport activités
Rapport financier

Renouvellement d'un tiers du bureau. Vote à scrutin secret et regrets de voir partir pour raison de santé nos amis DUBREZ et TEIGER.

5°) Critiques que je retourne à la municipalité :

Nous demandons le plus vite possible l'eau potable et tout le sanitaire attenant à notre salle et l'étanchéité de notre plafond, avec, en plus, notre terrain de boules.

6°) Nous organisons le 4 MAI prochain une exposition vente de nos travaux dans notre salle rue de l'Eglise. Nous vous attendons très nombreux : buvette, galettes et gateaux assurés. Mais nous en reparlerons dans le prochain bulletin.

7°) **Votre nouveau bureau à partir du 27 AVRIL :**

Président d'honneur	ROMY Jean-François
Président	LE BASTARD André
Vice-président	Mme TEIGER, M. FRONTIN
Secrétaire	M. THIRION
Secrétaire adjoint	Mme KAWULA
Trésorier	M. ARTEL Paul
Vice-trésorier	M. ARDEVEN
Membres	Mrs LE BOULCH, BOUTROIS, KAWULA, CHEREL, Mes ARDEVEN, ALLIO, THIRION et LEDREN

André LE BASTARD
Président du Club de l'Amitié



M. LE BASTARD, Président du club de l'amitié, entouré de M. ROMY, maire de Giberville, et M. FOUQUE, maire-adjoint de Colombelles, lors de la remise des clés de la salle Jacques Duclos.

IL FAUT SAVOIR QUE :

— Les permanences de l'assistante sociale à la mairie de GIBERVILLE se tiennent chaque mardi matin ou sur rendez-vous.

La secrétaire de l'assistante sociale tient ses permanences chaque mardi et chaque vendredi toute la journée.

— Bon nombre de Gibervillais se plaignent parfois du montant élevé de certaines factures d'eau. Bien souvent, il s'agit de fuites qui sont décelées trop tard.

Il est donc conseillé aux riverains de vérifier de temps à autre leurs compteurs afin de déceler les anomalies éventuelles.

— L'architecte urbaniste Pierre Dubrulle tient une permanence, à la disposition des Gibervillais (pour des problèmes de construction, d'environnement et d'urbanisme...) le dernier jeudi de chaque mois de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 16 h 30 à la mairie.

— A la demande de la Municipalité, un responsable de la Société H.L.M. de Pays d'Auge assure une permanence en mairie, un samedi par mois. Pour connaître la date retenue, s'adresser en mairie.

ETAT CIVIL 1er TRIMESTRE 1978

NAISSANCES

HERVILLARD Judicaël	7.01.1978
ROMAIN Céline	13.01.1978
PINOT Clément	16.01.1978
SIROT Ludovic	25.01.1978
SALLENT Nicolas	6.02.1978
MELET Mélanie	10.02.1978
BOULKROUNE Hassina	17.02.1978
BONISSENT Sandrine	24.02.1978
BELLISSENT Cyril	2.03.1978
HERVE Miguel	16.03.1978
GARNIER Cécile	17.03.1978
GY Judith	22.03.1978
OMARINI Sabrina	22.03.1978
GENDRIN Jérôme	27.03.1978
CUSSY Nicolas	28.03.1978

MARIAGES

CORMERY Daniel et DAVAL Sylvie	7.01.1978
HARDY Didier et LANGEVIN Béatrice	11.03.1978

DECES

RAGOT Paulette, épouse PIQUET	3.01.1978
JEANNE Alphonsine, veuve LANDE	12.01.1978
GUILLEMOT M.-Louise, ép. KERYZAOUEN	
GUILLEMOT M.-Louise, ép. KERYZAOUEN	9.02.1978
MARTIN Lucie, veuve DURAND	22.02.1978

IL FAUT SAVOIR QUE :

- Pour toute intervention concernant le Service « Eaux-Assainissement » (canalisations bouchées ou branchement d'eau potable), il faut s'adresser directement à :

La Compagnie Générale des Eaux
Siège local : 50 rue Victor-Lépine, Caen, tél. 82.01.98

Siège administratif : 161, rue d'Auge, Caen, tél. 84.70.63, B.P. 2032

- Toute personne privée d'emploi, désirant s'inscrire au chômage doit s'adresser directement à l'Agence Nationale pour l'Emploi, (Centre Commercial du Grand Parc à HEROUVILLE-SAINT-CLAIR).

- Les inscriptions ne sont pas encore ouvertes pour les logements de la Résidence des Personnes Agées.
L'information sera donnée ultérieurement.

- Un architecte urbaniste reçoit en Mairie le dernier jeudi de chaque mois, les personnes qui désirent avoir des renseignements (permis de construire, certificats d'urbanisme...).

Prendre rendez-vous en Mairie.

La rémunération de ces consultations est prise en charge par la municipalité.

MÉDECINS DE GARDE DE FEVRIER A MAI

FEVRIER :	MARS :	AVRIL :	MAI :
			1 mai - Docteur BEAU
5 février - Docteur DESPLANCHES	5 mars - Docteur MANSON	2 avril - Docteur ZENOU	4 mai - Docteur BEAU
12 février - Docteur GIMIÉ	12 mars - Docteur MERCIER	9 avril - Docteur AMIOT	7 mai - Docteur COLIN
19 février - Docteur BEAU	19 mars - Docteur VAUX	16 avril - Docteur ARDAENS	14 mai - Docteur COLIN
26 février - Docteur MALTRET	26 mars - Docteur VAUX	23 avril - Docteur BEAU	15 mai - Docteur COLIN
	27 mars - Docteur VAUX	30 avril - Docteur BEAU	21 mai - Docteur DESPLANCHES

GRANDS ENSEMBLES
GÉNIE CIVIL INDUSTRIEL
CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISÉES
TRAVAUX SOUTERRAINS
OUVRAGES D'ART - VRD
TERRASSEMENTS

AGENCE DE CAEN
ROUTE DE PARIS
14630 CAGNY - PRES CAEN
31/23.40.27
TELEX 170 372

DIRECTION GÉNÉRALE :
301, AVENUE BOLLÉE
72005 LE MANS CEDEX
TÉL. (43) 84.58.60
TÉLEX 720 773

S.A. AU CAPITAL DE 6 907 500

SIÈGE SOCIAL :
58, PLACE DU MARCHÉ SAINT HONORÉ
75001 PARIS
TÉL. 261.50.46
TÉLEX 670 893

LOISON-LE MANS

HEULIN

sodemaco
14, RUE DE LA LIBERTÉ
B.P. 18
14730 GIBERVILLE

TÉL. 82.34.83
tous matériaux de construction
vente au détail

LE COMPTE SUR LIVRET

CREDIT AGRICOLE
76 bureaux dans le département

GIBERVILLE (Mairie)
le mercredi
de 9 H 30 à 12 H 00

MONDEVILLE
Agence CAEN-EST
36, rue Pierre Curie

uni compo
26, RUE PIERRE-GRINGOIRE 14000 CAEN
TÉL. : 82.13.30

• photocomposition
EDITION PUBLICITE REVUES

faites confiance à une équipe jeune et dynamique !

• catalogues
• recherches
• graphiques
• maquettes
• publicitaires
• mise en page
et montage
JOURNAUX REVUES PERIODIQUES
• photogravure

Société auxiliaire d'entreprises

BASSIN PARISIEN - FLANDRES et NORMANDIE

SUPAE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 8 000 000 FRANCS

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

direction régionale
de Normandie

48, rue Léon-Salva
76303 SOTTEVILLE-LES-ROUEN
Tél. : 16-35 / 72.57.03

SOCIETE D'H.L.M. DU PAYS D'AUGE ET DU LITTORAL

78, rue du Général-Leclerc
14101 LISIEUX
tél. 31.07.68

PRESIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Michel EYMEOUD

DIRECTEUR
S. BUHOUR

DIRECTEUR ADJOINT
A. RONNE

Logements gérés	4300
En cours de réalisation	350
En projet	350

IMPRIMERIE PRESSE CALVADOS
57, rue de la Liberté 14730 Giberville

PHOTOGRAVURE
IMPRESSION DE TOUS JOURNAUX
ET PÉRIODIQUES
AU-DESSUS DE 5 000 EXEMPLAIRES

tél. **(31) 83.74.28**

bonafini frères
SOCIÉTÉ BONAFINI - S.A.R.L. AU CAPITAL DE 270 000 F

TRANSPORT ET VENTE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :
TRANSPORT DE CIMENT EN VRAC -
TÉL. : 84.40.34 - 84.42.53
Bureaux : Zone Industrielle de Giberville - CD 230 - 14730 GIBERVILLE

Tous travaux routiers
Terrassement
Assainissement
Revêtements spéciaux
Liants hydrocarbones

SCREG
ROUTES

SCREG ROUTES ET TRAVAUX PUBLICS

Siège social : 19, rue Broca - 75240 Paris
Cedex 05
Capital 160 000 000 F

AGENCE de CAEN
B.P. 109 - 14014 CAEN CEDEX
B.P. 7 - 14730 GIBERVILLE
tél:84.71.67

